Village à travers les âges

Bertogne



Analyse paysagère

Parc naturel des deux Ourthes

Une initiative du Parc naturel des deux Ourthes



Rue de La Roche, 8 6660 Houffalize 061/21.04.00 www.pndo.be

en collaboration avec la Maison de l'Urbanisme Famenne-Ardenne



Rue de l'Ancienne Poste, 24 6900 Marloie 084/45.68.60 www.mufa.be

et avec le soutien de la Wallonie (DGO4)



Textes et illustrations : Sébastien Este et Annick Burnotte.

Crédits photographiques: Parc naturel des deux Ourthes.

Editeur responsable : Michel Nève - Parc naturel des deux Ourthes.

Lexique

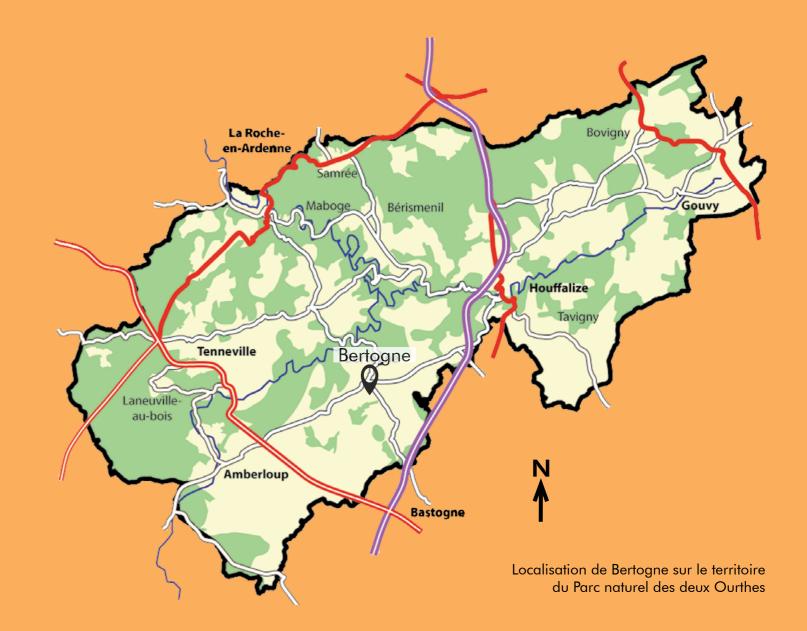
- Adventice : toute plante poussant dans un champ cultivé, sans y avoir été intentionnellement mise par l'agriculteur.
- Affluent : cours d'eau qui se jette dans un autre cours d'eau, en général au débit plus important, au niveau d'un point de confluence
- Alluvion : dépôt de débris (sédiments), tels du sable, de la vase, de l'argile, des galets, du limon ou des graviers transportés par de l'eau courante.
- Crête d'interfluve : désigne la ligne où se partagent les eaux de pluie, autrement dit, le relief séparant deux vallées.
- Drainage : opération qui consiste à favoriser artificiellement l'évacuation de l'eau gravitaire présente dans la macro-porosité du sol à la suite de précipitations.
- Finage : espace regroupant l'ensemble des terres exploitées traditionnellement par la communauté villageoise : les champs, les prairies et la forêt.
- Fumure : amélioration des terres par le fumier, par un fertilisant.
- Herbage : prairie permanente ou temporaire, pâturée par le bétail.
- Jachère : terre labourée mais non ensemencée (au repos).
- Néo-gothique : style architectural né au milieu du 19^{ème} siècle en Angleterre qui tend à mettre à l'honneur les formes ogivales et verticales issues du moyen-âge gothique.
- Openfield (paysage d') : paysage rural ouvert, c'est-à-dire dans lequel les parcelles sont ouvertes les unes sur les autres et où l'habitat est groupé en village.
- Limon : fines particules de sable ou de roche transportées par l'air ou l'eau qui se déposent sous forme de sédiments.
- Lotissement : division parcellaire destinée à la construction d'habitations.
- Paysage rural : image d'un espace à vocation agricole majoritaire occupé par une société rurale : un village et son finage.
- Périmètre d'intérêt paysager : délimite un espace au sein duquel les éléments du paysage se disposent



Lexique (suite)

harmonieusement. Les actes et travaux peuvent y être accomplis pour autant qu'ils s'intègrent parfaitement au site bâti et non bâti et qu'ils ne mettent pas en péril la valeur esthétique du paysage.

- Périmètre d'intérêt culturel, historique ou esthétique : vise à favoriser au sein d'un ensemble urbanisé, l'équilibre entre les espaces bâtis ou non et les monuments qui les dominent ou les sites qui les caractérisent. Les actes et travaux soumis à permis peuvent y être, soit interdits, soit subordonnés à des conditions particulières de protection.
- Pessière : plantation peuplée d'épicéas.
- Phyllade : type de roche qui possède des caractéristiques et une apparence proche de celle de l'ardoise et qui se présente dans le milieu naturel sous forme de strates.
- Quartzite : roche siliceuse massive, constituée de cristaux de quartz soudés. Sa couleur est généralement claire.
- Réseau Natura 2000 : il concrétise la mise en œuvre des Directives européennes « Oiseaux » et « Habitats ». Ces Directives visent à protéger un certain nombre de populations d'espèces et des biotopes considérés comme importants à l'échelle européenne et pour lesquels il faut garantir un état de conservation favorable. L'une des approches prévues est la constitution d'un réseau des sites abritant une partie significative de ces espèces et de ces biotopes.
- Site : correspond aux paysages de l'espace naturel : relief, hydrographie, sol, sous-sol, climat, etc.
- Terroir : ensemble des terres exploitées par les habitants d'un village.
- Triticale : plante annuelle de la famille des Poaceae (graminées). C'est un hybride artificiel (amphiploïde) entre le blé (dur ou tendre) et le seigle dont la culture s'est développée depuis les années 1960. Il est cultivé surtout comme céréale fourragère.
- Vaine pâture : droit d'usage qui permet de faire paître gratuitement son bétail en dehors de ses propres terres (landes, bois communaux, etc.).
- Vallon : petite vallée
- Zone d'Aménagement communal concertée : définie sur le plan de secteur, cette zone est destinée à toute affectation déterminée (urbanisable ou non) notamment en fonction de la localisation, du voisinage, de la proximité aux pôles ruraux, des coûts induits par l'urbanisation à court, à moyen et à long terme, ainsi que des besoins de la commune, etc.





Source: Bing map, 2019

Bertogne est le chef-lieu de la commune du même nom. Depuis 2001, le village fait partie du Parc naturel des deux Ourthes, situé en Wallonie dans la province de Luxembourg. La commune de Bertogne compte 3663 habitants au 1^{er} février 2019 pour une superficie de 9167 hectares.

Analyse paysagère

Analyser?

Analyser, c'est donner du sens...c'est donc non seulement décrire mais surtout interpréter.

Paysage?

Partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations (extrait de la définition de la convention européenne du Paysage, Florence, 20 octobre 2000).

Comment analyser le territoire sur base du paysage?

En identifiant les structures territoriales (espace bâti, espace non bâti, site)



Extrait de carte de l'occupation du sol.

En observant les morphologies paysagères



Modèle numérique de terrain sur Bertogne (entouré en rouge)

En mettant en évidence l'impact paysager des dynamiques du territoire, façonné par l'histoire des hommes et l'évolution de la nature



Hangars agricoles récents en périphérie du village

Bertogne à la loupe

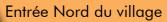
Ancienne ferme transformée en appartements



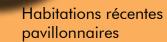
Habitat contemporain entre Bertogne et Bethomont

Vue sur le plateau herbager (vers le Sud) Vue vers la vallée de l'Ourthe occidentale

> Ecole communale de Bertogne



Rue Grande





Ru de Bertogne et anciennes fermes



Eglise Saint-Lambert

L'espace bâti



Masque de l'espace bâti depuis l'Ouest du village



Masque de l'espace bâti depuis le Nord-Est du village

L'espace bâti du village présente, à l'origine, un caractère concentré autour de son noyau central formé par l'église, l'ancien monastère (la ferme Collet), d'anciennes fermes et quelques maisons à l'architecture typiquement ardennaise. Les quelques fermes bien conservées du 18ème ou 19ème siècle ont généralement un logis dominant de quatre pièces disposées en carré sur deux niveaux, dispositif d'ailleurs fréquent dans la région.

Cependant, cet espace central est aujourd'hui mis à mal par de nombreuses extensions récentes du bâti le long des voiries principales et même secondaires. C'est ainsi que la morphologie du village se rapproche plus de celle d'un village-rue avec deux axes : un Nord-Sud (le long de la N834) et un Ouest-Est (Bethomont-rue la Falize).



Ferme Bastin Depierreux en 1944



Habitation plus récente



Localisation des bâtiments au sein du village

Bien que l'histoire du bâti témoigne d'une forte activité agricole, la fonction actuelle des bâtiments est devenue principalement résidentielle avec de nombreuses fermes rénovées ou de nouvelles constructions d'architecture plus contemporaine.

Seules quelques fermes modernes avec des hangars aux dimensions bien plus importantes que jadis, se maintiennent dans le village ou en périphérie, à proximité directe des terres agricoles. D'autre part, certains bâtiments sont aussi utilisés comme gîtes ou résidences secondaires.

En termes de matériaux, il n'y a pas de réelle uniformité... nous parlerons plutôt d'une très (trop?) grande diversité : maçonneries en schiste ou en grès-schisteux, briques de couleurs (blanc, rouge, brun, gris,...), blocs de béton enduits ou avec crépi pour les façades. Seule l'ardoise (naturelle ou artificielle) pour la toiture, reste un des matériaux les plus utilisés.

Datation du bâti

L'habitat rural wallon peut être classé en trois grandes périodes de construction sur base de la morphologie et des fonctions du bâtiment mais aussi selon sa localisation.



La majeure partie des habitations existantes date de l'époque post-industrielle en raison de la destruction massive des bâtiments lors de la 2ème guerre mondiale mais aussi de l'urbanisation importante des dernières décennies. Le visage bâti du village d'aujourd'hui est donc peu représentatif de ce qu'il fut autrefois.

Toutefois, plusieurs bâtiments anciens, essentiellement de la période industrielle (église, fermes) ont été préservés dans le noyau originel. Les témoins de l'époque traditionnelle sont malheureusement peu nombreux.



Ferme Octaire -18ème siècle.

Lors de la période traditionnelle, le village se limite à quelques fermes réparties de manière lâche autour de l'église et séparées par quelques vergers et potagers clôturés de haies.

Dès la période industrielle, l'urbanisation se réalise le long de la route principale. Le village s'étale vers le carrefour (au Sud), aujourd'hui rond-point avec des maisons implantées parallèlement à la rue avec parfois de légères variations de recul et d'orientation. La mitoyenneté fait son apparition. En plus des fermes, on observe l'apparition de quelques commerces : boucherie, café.

À partir de 1950, plusieurs lotissements exclusivement composés de maisons quatre façades font leur apparition et se coulent dans des structures et des gabarits standardisés. L'extension plus récente du village se caractérise par une urbanisation lâche et disparate qui tend à grignoter le paysage. Visuellement, une séparation s'observe entre le noyau villageois ancien et ces nouvelles extensions. Celles-ci sont rarement en relation avec l'organisation du noyau ancien.



L'espace non bâti



L'espace non bâti depuis le Sud-Est du village

Les herbages, sous forme de pâtures pour le bétail ou de prés de fauche pour la production de foin, sont la composante principale de l'espace non bâti de Bertogne. Ces terrains sont entourés de barbelés et occasion-nellement de haies vives ou de rangées d'arbres, ce qui donne un caractère assez ouvert au paysage.



Renouée bistorte

Une partie de ces herbages sont des mégaphorbiaies, mieux connues sous le nom de « prairies alluviales ». Ce sont des prairies de plantes de haute taille (1,5 à 2m) croissant sur sol humide ou détrempé, riche en matière nutritive. Elles sont dominées par des espèces végétales caractéristiques des milieux riches et humides : Reine des prés, Populage des marais, Renouée bistorte, Salicaire, etc.

Anciennement, les prairies alluviales étaient fauchées à la fin de l'été pour constituer du fourrage destiné à nourrir les animaux de ferme tout l'hiver (voir page 20). L'agriculture changeant au fil du temps, certaines de ces prairies ont été abandonnées ou ont été soumises à d'autres fins : plantations d'épicéas, stabilisation des berges, drainage... tendant à faire disparaître les espèces associées.

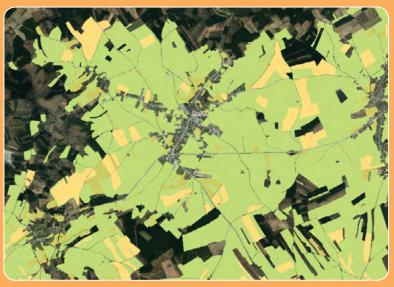
Les boisements représentent un peu plus d'1/3 de la surface au sol. À proximité du village, les terrains boisés se limitent généralement à de petites plantations d'épicéas (pessières), aux formes très géométriques, voire à quelques plantations lâches de feuillus. Au Nord du village, le massif boisé de la vallée de l'Ourthe ceinture le village et constitue une limite visuelle entre le plateau et la vallée.



Champs de culture de céréales

Bien que minoritaires, les terres de cultures sont relativement bien présentes aux confins des prairies et des zones boisées. Ces cultures peuvent être divisées en deux catégories :

- Terres cultivées : parcelles consacrées à la production végétale (épeautre, orge d'hiver ou de printemps, seigle, triticale, avoine et maïs fourrager) faisant partie d'un système de rotation.
- Jachères : parcelles qui subissent la préparation à l'ensemencement dans une rotation.
 Cette préparation consiste en plusieurs labours dont le but est de détruire les adventices, ensevelir la fumure et accélérer la décomposition de la matière organique.



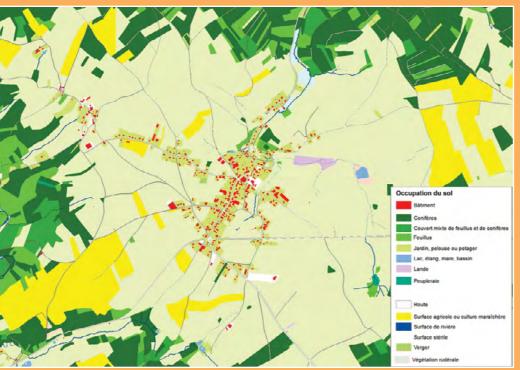
Parcellaire agricole, situation en 2015. Vert = production fourragère, jaune = céréale et assimilés Source : WalOnMap.

Cette carte de l'occupation du sol en 2007 confirme :

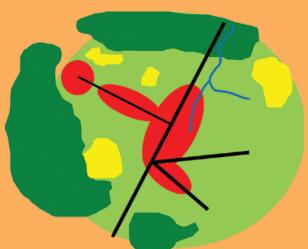
- la structure linéaire de l'espace bâti et auréolaire de l'espace non bâti;
- la dominance des conifères par rapport aux arbres feuillus;
- la présence de grandes parcelles cultivées (surtout au Sud-Ouest du village).

En termes de pourcentages, voici les statistiques du territoire communal :

- surfaces agricoles : 58,3 %
- forêts : 35 %
- terrains urbanisés : 2,7 %.
- autres zones non urbanisées :
 4 %



L'occupation du sol (CPDT).



Schématisation de la typologie des structures territoriales de Bertogne

Sur base de cette description des structures bâties et non bâties, les paysages de Bertogne peuvent être qualifiés de paysages en openfield à prairies dominantes. Ce mode d'organisation de l'espace rural, typique de l'Ardenne centrale, se traduit par une disposition circulaire des terroirs (prairie, culture, couverture forestière) autour du « noyau villageois ».



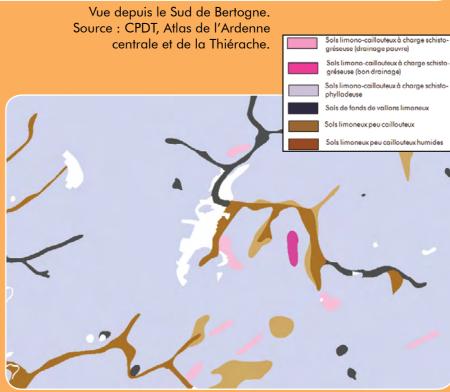
Le site

Le relief des environs de Bertogne se définit par un caractère de plateau prononcé avec des altitudes variant entre 390 et 460m Les grandes étendues planes sont visuellement accentuées en hiver lorsque la neige recouvre le sol. Seuls les piquets des barrières entourant les parcelles et les petites plantations d'épicéas ressortent sur ce paysage.



La topographie de Bertogne et de ses alentours (surtout des côtés Sud et Est) offre un aspect légèrement « vallonné » par la succession de crêtes et de collines en pentes douces. Leurs sommets se différencient peu les uns des autres par leur altitude. Il s'en dégage des horizons réguliers, témoignant de l'aplanissement du relief provoqué par le soulèvement hercynien.

Les sols sont principalement limono-caillouteux composés de schistes et phyllades (en gris-bleu sur la carte), expliquant ainsi l'importante proportion de terres de cultures en raison du drainage favorable. Le reste des sols sont soit des sols limono-caillouteux de schiste et de grès ; soit des sols limoneux souvent plus humides. Enfin, on trouve quelques alluvions (en bleu foncé) qui tapissent le fond des ruisseaux.



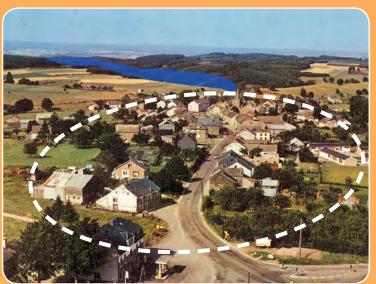
Extrait de la carte numérique des sols de Wallonie, SPW-DGO3.

Le site de Bertogne est situé en tête de vallée du ruisseau de Bertogne



Le village s'est développé de manière linéaire sur une surface relativement plane, en tête de vallée du ru de Bertogne. Ce dernier est d'ailleurs un affluent de l'Ourthe occidentale.

Etant bordé également au Sud par la vallée du ru de Gives, le site de Bertogne est aussi situé sur un haut de versant (voir coupe topographique).



>>> 18

Implantation de Bertogne en tête de la vallée du ruisseau de Bertogne (en bleu)

Le site de Bertogne comporte trois types de terroir :

1. Le plateau:

À plus de 400m d'altitude avec un relief relativement plat et des sols limoneux peu caillouteux. Il est généralement occupé par des prairies ou des cultures et quelques parcelles boisées de petites tailles, renforçant son caractère ouvert et ses vues profondes (notamment vers la ligne de crête à hauteur de la Nationale 4).

2. Le fond de vallée :

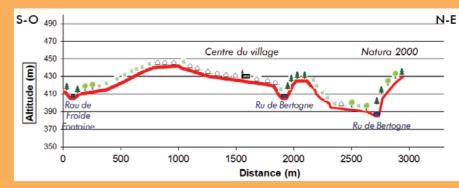
Situé principalement dans la partie Nord du village, celui-ci est à pente faible et est occupé par le lit du ru de Bertogne, prenant sources dans les pourtours du village. Les sols sont gorgés d'eau et sont composés d'alluvions déposées par le ruisseau. Ils sont occupés essentiellement par des prairies humides et occasionnellement par des plantations de résineux. À la sortie du village, le fond de vallée est d'ailleurs sous statut de protection Natura 2000 : « bassin inférieur de l'Ourthe occidentale ».

3. Les versants:

Perché sur son replat imposant, le village est néanmoins bordé par plusieurs pentes de versant :

- au Sud-Ouest avec un haut de versant en pente douce occupé par des prairies et un bas de versant, en pente plus forte et généralement boisée, qui rejoint le ruisseau de Gives.
- au Nord avec les versants boisés bordant le ru de Bertogne. Présentant des pentes relativement importantes, ceux-ci donnent un caractère plus encaissé à la vallée.



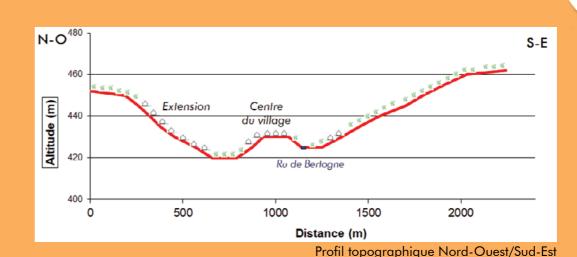


Profil topographique Sud-Ouest/Nord-Est

Les deux coupes topographiques représentées sur cette page schématisent l'implantation du village par rapport à son site. Les différences d'altitudes ont été volontairement accentuées afin de bien percevoir les pentes.

Sur le premier profil, le village repose sur le replat du haut de versant entouré de part et d'autre, par de nombreux herbages et quelques cultures suivis des vallées boisées des ruisseaux de Gives et de Bertogne.

Le deuxième profil montre très clairement que le village est entouré de part et d'autre par le ruisseau de Bertogne. Cette surface plane entre deux vallées est plus connue sous la dénomination de « crête d'interfluve » (ligne de crête). Les surfaces de plateau sont occupées principalement par des prairies et de manière plus ponctuelle par des cultures.

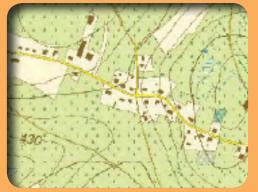


BERTOGNE

géographique national - www.ign.be

Interprétation - lecture rétrospective

Remonter dans le passé pour mieux comprendre le présent...









Lotissements pavillonnaires linéaires entre Bertogne et Bethomont



Densification des « dents creuses » au centre du village



Le noyau originel de Bertogne

Avant-hier...

Aujourdhui

Hier

2019

1908

Les origines de Bertogne...

...intrinsèquement liées à son nom!

En l'an 1005, Bertogne était appelé « *Berthoniom »* sous l'empire du Roi Henri. Les suffixes « *Ogna, Onia, Onacum* » signifient « maison, habitation » et le nom germanique « *Bertho* » se traduit par « demeure sur la hauteur ». Ainsi, l'étymologie de Bertogne serait en lien avec sa situation topographique.

L'existence de Bertogne remonte à l'époque gallo-romaine selon les vestiges retrouvés dans les environs :

- le tracé de la voie romaine reliant Tongres-Arlon-Metz, passant par Wyompont et Flamierge, traverse le territoire.
- le cimetière romain au lieu-dit « Madrichamps » à Compogne.
- la nécropole romaine de Roumont (1 er et 2 ème siècles).

À l'époque franque (3ème – 11ème siècles), Bertogne était un centre fiscal et le village était situé dans l'Austrasie (royaume franc oriental). Au lieu-dit « À la picherotte », des fouilles ont permis de retrouver une nécropole mérovingienne composée de 5 ou 6 tombelles.

Par la suite, Bertogne devient une seigneurie avec Bethomont et Rahimont. Celle-ci et l'église de Bertogne furent données à la Collégiale de Sainte-Croix à Liège par Notger et cette possession fut confirmée par l'Empereur Henri II, le 05 avril 1005.

Dans certaines habitations, d'anciennes taques aux armes autrichiennes du début du 16^{ème} siècle (1511) ont été retrouvées. Certaines furent brisées et martelées lors de l'invasion française, signe de la haine des soldats envers l'Autriche.

À l'époque française, Bertogne, tout comme les entités de Longchamps et de Flamierge, faisait partie du « département des forêts » (ancien département français, entre le 1^{er} octobre 1795 et le 30 mai 1814, date de l'abdication de Napoléon ler et de l'occupation alliée). Enfin, avant de devenir définitivement belge en 1839 (traité de Londres), Bertogne a été inclus dans le duché de Luxembourg, sous Guillaume d'Orange.

Répartition du Luxembourg par les grandes puissances européennes lors de la conférence de Londres. Bertogne = point rouge.

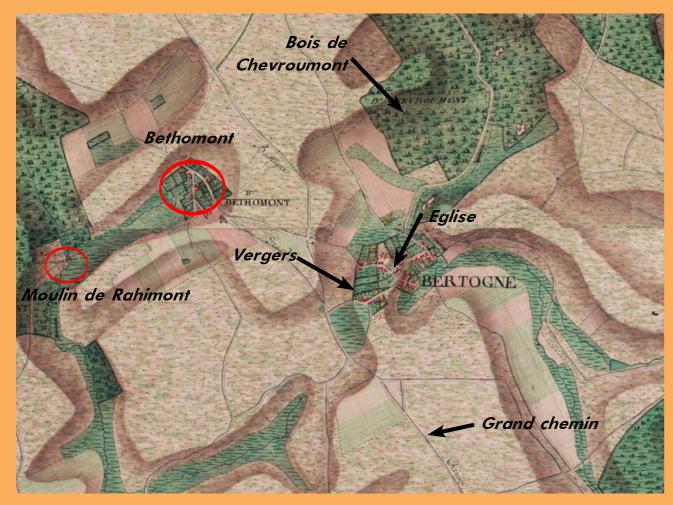


to Prussia 1815 to Belgium 1839

former borders

today's Grand Duchy
 today's borders

Période traditionnelle (avant 1850)



Extrait de la carte du Cabinet des Pays-Bas autrichiens, J. de Ferraris, Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles, 1777.

Sur cette carte, nous distinguons très clairement la disposition concentrique de Bertogne. Le village est regroupé autour de son église avec plusieurs fermes principalement tri-cellulaires (logis, étable, grange).

Le hameau de Bethomont se limite à 4 ou 5 fermes, bien séparées du village de Bertogne. Dans le fond de vallée du ruisseau de Gives se trouve le moulin à farine de Rahimont, aujourd'hui transformé en habitation résidentielle. Celui-ci a vu se succéder plusieurs familles de meuniers jusqu'à la 2ème guerre mondiale.



Occupation du sol en 1777

Disposé de manière circulaire, son terroir (cf. lexique) est composé respectivement :

- de vergers et potagers clôturés par des murs en pierre sèche.
- de quelques prés de fauche dans les zones plus humides où est récolté le foin à la belle saison.
- de plusieurs parcelles de cultures céréalières en assolement triennal : les trois soles mises en rotation sont la culture du seigle d'hiver (céréale la plus productive de l'époque), de l'avoine ou de l'épeautre et la jachère.
- de landes et bruyères qui occupent la superficie la plus importante, également appelées terres incultes. Celles-ci appartiennent à la communauté et on y pratique la vaine pâture.

En effet, à l'époque, il y a des champs, des bois, mais il n'y a pas de prairie : le bétail va paître dans les landes. Cependant, dans celles-ci, il y a peu de nourriture, c'est donc l'élevage de mouton ou de porc qui est préconisé.

• de quelques bois de feuillus (Bois de Bertogne,...) soumis aux droits d'usages paysans pour le bois de chauffage, le bois d'œuvre pour la construction et le pâturage des troupeaux.

Bertogne					
Habitants	194				
Profession	Nombre				
Laboureur	32				
Garçon	8				
Domestique	3				
Pâtre - Berger	3				
Echevin	2				
Forestier	2				
Prêtre	2				
Mayeur	1				
Sergent	1				
Tisserand	1				
Tonnelier	1				

Bethomont						
50						
Nombre						
12						
2						
2						
2						
1						
1						

Nombre d'habitants et principales professions à Bertogne et Bethomont. Source : recensement de la population en 1766 La majorité des hommes du village étaient des laboureurs et éleveurs qui subvenaient aux besoins de leur famille et de la communauté.

Les conditions naturelles empêchent les paysans de miser uniquement sur les céréales : terres peu fertiles et climat peu propice à faire du blé. Ils se contentent du seigle, juste ce qu'il faut pour sa consommation, et produit plus d'avoine, essentiellement pour son élevage.

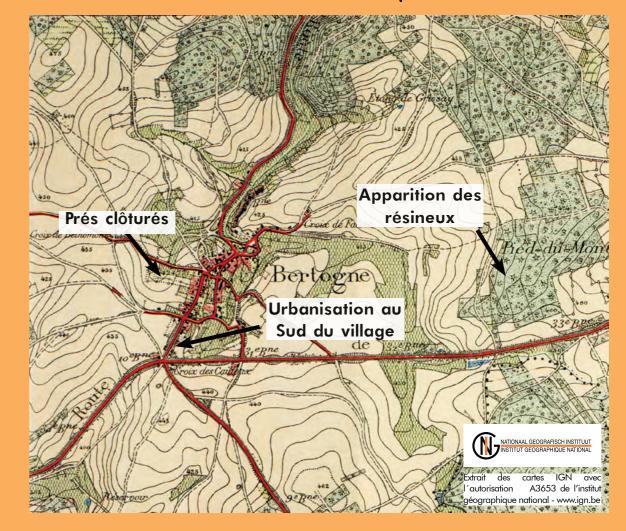
L'église Saint-Lambert

L'église de Bertogne a été construite en 1670 mais, aujourd'hui, seule la tour persiste de cette époque. L'église actuelle fut construite en 1899, sur les plans de l'architecte Cupper, de Bastogne, avec un sanctuaire néo-gothique en moellons de grès schisteux.

Le presbytère a été construit en 1845, on y a fait quelques réparations en 1888.

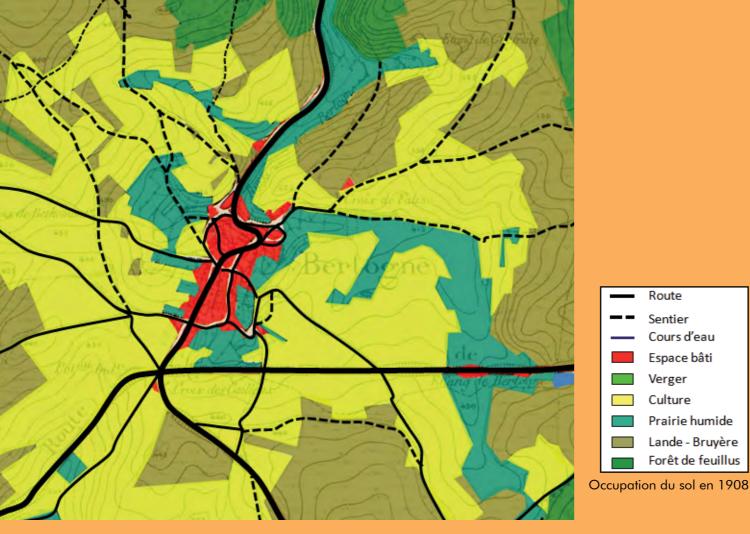


Période industrielle (1850-1950)



Situé sur une voie de communication importante entre La Roche-en-Ardenne, Houffalize et Bastogne, le village s'étend progressivement vers le Nord et le Sud, jusqu'à rejoindre la route nationale actuelle.

Jusqu'au début du 20^{ème} siècle, cette urbanisation est conditionnée par un souci de préserver les terres agricoles. En effet, vu l'augmentation de la population et les rendements stables, il devient impensable de réduire davantage la superficie cultivée : l'habitat ne consomme alors plus autant d'espace qu'auparavant mais il se densifie (implantation à l'intérieur de la zone construite avec parfois de la mitoyenneté).



L'occupation du sol en 1908 démontre la poussée fulgurante des terres cultivées. En effet, les cultures céréalières occupent la majorité du finage. Les anciennes terres incultes ont disparu, seules les vallées humides restent pâturées.

Grâce notamment à une meilleure accessibilité et à certaines avancées technologiques (machines agricoles, disparition de la jachère grâce la fertilisation des sols par la chaux, apparition de plantes fourragères industrielles comme le trèfle ou la luzerne, utilisation de races étrangères de porc, etc.), le territoire adopte une nouvelle agriculture, plus spécialisée et intensive.

Cependant, dès le début du 20^{ème} siècle, l'économie agraire est impactée avec l'arrivée de grandes quantités de blé à bas prix importé d'Amérique. Dans la couronne céréalière proche du village, les cultures sont progressivement remplacées par des prairies artificielles où le bétail est retenu par des clôtures.

Ces changements paysagers bien perceptibles vont aussi concerner les incultes et les vastes étendues de landes. En effet, une loi de 1847 impose la mise en valeur des incultes. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette loi.

Parmi eux, on peut citer les mines qui ont besoin de bois de qualité particulière pour la consolidation des galeries, ainsi que la volonté d'augmenter la productivité des terres en les privatisant. Malgré la résistance des plus démunis attachés à ces biens communs, les actions de mise en valeur ne tardent pas : on y effectue des plantations forestières à croissance rapide fournissant un bois de mine de qualité. Les forêts feuillues sont toujours très sollicitées, cette fois pour fournir des traverses de chemin de fer, du bois d'œuvre ou de l'écorce pour les tanneries.



Taureau bleu blanc belge au pâturage

La plantation de grands blocs de résineux modifie les paysages. Tandis que les feuillus se transforment au rythme des saisons, la masse sombre des résineux présente un aspect constant et ferme certaines ouvertures autour de nombreux villages.



Vue vers le Nord de Bertogne - plantations de résineux en arrière-plan.

Chemins de fer vicinaux

À la fin du 19ème siècle, plusieurs voies ferrées sont construites dans la région et desservent de nombreux villages (Bastogne, La Roche-en-Ardenne, Houffalize, Amberloup, Baconfoy,...).

Bien que le territoire de Bertogne soit dépourvu de toute installation, il profite néanmoins de ces facilités de transport de personnes et de marchandises. Pour rejoindre les gares environnantes, de nombreuses routes sont aménagées.



Le carrefour des deux « grand'routes »



Café E. Guissart - Simon



Carte des chemins de fer (en noir) et lignes de chemin de fer d'intérêt local (en vert), Province de Luxembourg, 1940.

De par cette situation, plusieurs petits commerces se développent (café, boucherie, etc.) créant une certaine activité dans le village. C'est également à cette période que fut construite l'école du village.



Bertogne - Place de l'Eglise (transport de marchandises)

2ème guerre mondiale

Au cours de l'offensive allemande, dite de Von Rundstedt (décembre 1944 - janvier 1945) et de la contre-offensive américaine, les bombardements aériens et les bombardements d'artillerie dévastent complètement la région.

En effet, ils laissent derrière eux un territoire ravagé et pillé avec de nombreux villages complétement sinistrés dont Bertogne, comme le montre cette carte.

Ce ne sont pas seulement les habitations qui sont touchées, mais bien l'ensemble du bâti (les étables, les écuries, les granges...) ainsi que les infrastructures de transport. De ce fait, ces destructions irrémédiables rendent très difficile l'étude de l'habitat à Bertogne; de trop rares témoins subsistent aujourd'hui.

Pour l'anecdote, l'offensive a sinistré au total 86 communes et a fait 1.205 victimes. Des milliers de familles ont perdu ferme, bétail, matériel agricole,...



Monument aux 4 Martyrs de l'Offensive von Rundstedt



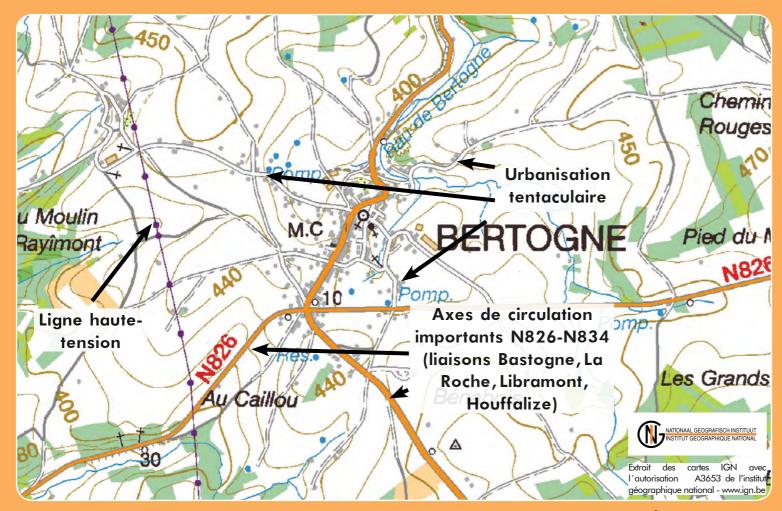
Carte des dégâts causés dans les villages lors de la grande offensive allemande.

Source : Fonds national de secours aux sinistrés à Bruxelles. Rapport présenté à l'Assemblée générale de l'Œuvre tenue le 13 septembre 1945.



Monument aux morts Source: P. Willemps - FTLB.

Période post-industrielle (après 1950)



Cette période est marquée par plusieurs grandes évolutions avec des incidences sur l'aménagement du territoire et des paysages de Bertogne :

1. <u>La reconstruction d'une grande partie du village lors de la période d'après-guerre</u>:

Il convient de distinguer l'étape de la « restauration » de celle de la « reconstruction » qui sont néanmoins successives. Les premières années d'après-guerre sont généralement dédiées à la restauration. Les sinistrés cherchent à conserver les bâtiments toujours debout par l'exécution de différents travaux, tandis que la période

de reconstruction (nouveaux édifices aux caractéristiques architecturales standardisées) débute seulement à partir de 1948. Cette lenteur est due à l'absence de loi précise sur les dommages de guerre, la pénurie des matériaux et la difficulté de leur acheminement (routes détruites), le manque de main-d'œuvre et les problèmes financiers.

2. <u>La démocratisation de l'automobile et l'amélioration de l'accessibilité via la construction de grands axes</u> routiers au cours des années 60-70 :

Le village est traversé par la N834 qui assure la jonction entre Bastogne et La Roche-en-Ardenne mais aussi la N826 entre Houffalize et Libramont. Il se situe également à proximité de la Nationale N4. Cette localisation est aujourd'hui un critère favorable pour l'urbanisation croissante de Bertogne.



Vue aérienne du village en 1975 : existence d'une pompe Esso au carrefour du village

Evolution population	1766	1891	1970	1981	1991	2001	2010
Bertogne	194	344	416	389	420	446	377
Bertogne dispersées				30	55	74	167
Bethomont	50	81	56	32	30	26	17
Bethomont dispersées				4	1	2	17

Evolution population (1766-1976) à Bertogne et à Bethomont. Source : Tandel E., Les Communes Luxembourgeoises. Tome IV. L'Arrondissement de Bastogne.

3. <u>L'apparition du « néoruralisme »</u>:

Avec la fin de l'exode rural dans les années '70 est apparu un nouveau mouvement de la population. Celui-ci désigne les citadins qui font le choix d'une installation à la campagne. Ce mouvement tend à se généraliser dans le village au sens large. En effet, la majorité de la population ne vit plus de l'agriculture. Cela se traduit par un phénomène de « citadinisation » de la population des campagnes, par une minorisation de la population rurale mais aussi par une diminution de l'espace non artificialisé.

Ce phénomène, favorisé par la croissance économique et l'augmentation du niveau de vie, conduit à une urbanisation massive du village, une croissance démographique non négligeable et une consommation effrénée de l'espace urbanisable. Cette évolution n'est pas sans répercussion sur la qualité du cadre de vie. En effet, construites à l'extérieur du centre historique, les villas et pavillons 4 façades sont habituellement entourés d'un jardin. Les voiries, le long desquelles s'implante ce type d'habitat, sont peu en relation avec l'organisation du noyau ancien.

La mise en place du système de lotissement (dès 1962) contribue donc à accroître cette dissemblance entre ancienne et nouvelle urbanisation. En effet, « la déconvenue peut être au rendez-vous lorsque la magnifique vue sur le paysage est obstruée par de nouvelles constructions, que le calme recherché est pollué par le bruit des tondeuses à gazon ou que la végétation se limite aux haies de thuyas du voisin,...» (M. Smoos, UVCW).



Orthophotoplan en 1971



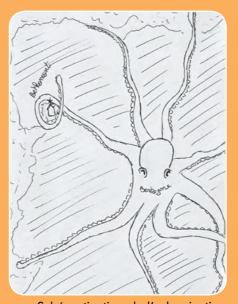


Habitations résidentielles post-industielles



Orthophotoplan en 1994

Orthophotoplan en 2018



Schématisation de l'urbanisation entre Bertogne et Bethomont. Source: Castelin C., Genaux J., Provenzano E., étudiants ULG.



Une des deux exploitations agricoles encore actives dans le village.

À l'intérieur du village, on observe de nombreuses transformations du patrimoine bâti existant. Elles concernent aussi bien les dépendances agricoles inutilisées (étables, granges) que les corps de logis. La pression foncière conduit à la réaffectation de nombreux bâtiments et à leur transformation en appartements.

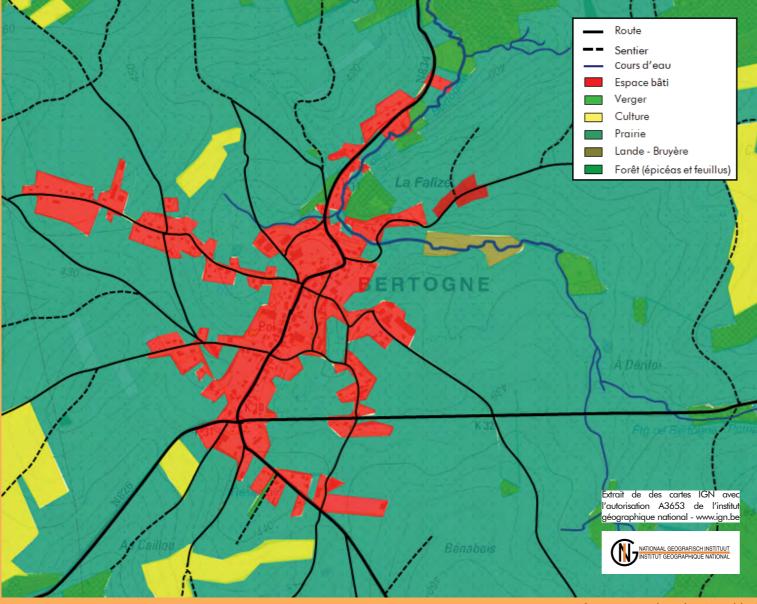
4. Le déclin des activités agricoles au sein du village :

En 1960, 70% de l'emploi ardennais est agricole contre 20% en 1980. De par une marginalisation des activités agricoles, on enregistre un nombre croissant de cessations d'activités ou de passage d'un successeur à un autre emploi. Ce déclin se confirme pour le village de Bertogne. Aujourd'hui, seules deux exploitations sont encore actives. De plus, avec cette spécialisation dans la production de viande bovine et afin de répondre à cet accroissement de cheptel, il est nécessaire de construire des hangars de grande taille. Ceux-ci sont implantés en périphérie immédiate du village à proximité des herbages. S'ajoutent à ces hangars, de nouveaux équipements tels que les silos d'ensilage, les ballots de foin empaquetés, des fosses à purin, etc.

5. <u>Une densification et diversification des zones boisées autour du village</u>:

Avec l'exploitation forestière motorisée, sont apparus dans le paysage, des cloisonnements très rectilignes des exploitations comme au bois de Bertogne (avec une dominance de résineux dans les peuplements). L'exploitation en futaie pour la production de bois d'œuvre a également un impact visuel non négligeable. En effet, les sous-bois sont généralement dégagés au maximum. Néanmoins, depuis les années 90', des mesures sont prises pour une exploitation et une gestion plus durables et multifonctionnelles.

Cette carte schématique est bien représentative des grands changements opérés au cours de la période postindustrielle : consommation exponentielle de l'espace bâti et un espace agricole presqu'exclusivement voué aux pâtures et aux prés de fauche.



Occupation du sol aujourd'hui

Le plan de secteur

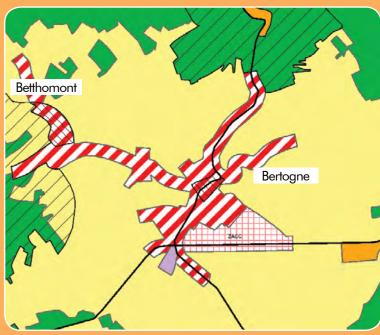
Ce plan reprend les différentes affectations du territoire wallon. Pour Bertogne, de nombreuses zones d'extension d'habitat ont été définies le long des voiries, dont certaines sont à proximité d'un périmètre d'intérêt paysager (PIP).

À noter également, la présence d'une vaste ZACC (réserve foncière, cf. lexique) et d'une liaison bâtie continue avec Bethomont. Les centres historiques de Bertogne et de Bethomont sont protégés par un périmètre d'intérêt culturel, historique et esthétique (PICHE).

Au Sud du village, on retrouve une zone d'activité économique mixte, en partie mise en œuvre, qui borde le commerce de proximité. Enfin, deux zones de loisirs sont également identifiées : une au Nord, exploitée par le camping « Tro do way » et une à l'Est, au lieu-dit « étang de Bertogne », non urbanisée (pâture pour l'instant).



Surfaces disponibles (en rouge) au plan de secteur. Situation en janvier 2017. Source : WalOnMap.



Plan de secteur de Bertogne (rouge/blanc : habitat, jaune : espace agricole, vert : forêt, violet : zone d'activité économique mixte, /// : périmètre d'intérêt paysager, \\\ : périmètre d'intérêt historique/esthétique)

Bien que le village soit déjà fortement étiré, les surfaces disponibles restent très importantes : certains tentacules peuvent se prolonger et nombreuses dents creuses (espaces non urbanisés entre des habitations) peuvent aussi être mises en œuvre, au risque d'une perte d'authenticité du bâti.

Quelle vision d'ensemble pour éviter une dénaturation de la morphologie initiale du village?

Et demain?

Les principaux enjeux au niveau de l'aménagement du territoire du village et de ses alentours sont :

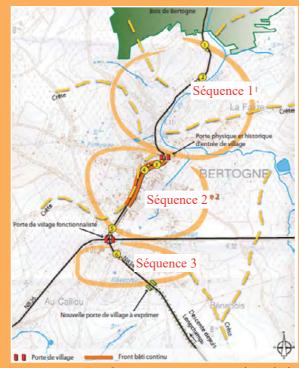
- d'éviter la poursuite d'un développement tentaculaire de l'urbanisation en minimisant également l'importance de la voirie et en renforçant l'image du « village » (réflexion sur la mise en œuvre de la ZACC, etc.);
- mais aussi de renforcer l'intégration visuelle et les transitions entre les espaces bâtis, agricoles et forestiers.

Le contexte géographique local et l'implantation initiale du village permettent de définir trois séquences paysagères lors de la traversée de la localité.

Séquence 1 : zone d'entrée sur le plateau herbager correspondant à l'ouverture soudaine du paysage à la sortie du Bois de Bertogne. Pour garder une structure auréolaire, il convient de protéger les paysages, le relief, la progression vers le village en évitant l'étalement bâti et en densifiant une zone plus centrale à proximité du noyau historique (séquence 2).

Séquence 2 : zone centrale correspondant au noyau de développement initial du village. Cette unité paysagère est caractérisée par une grande continuité de l'espace rue. Il convient d'exprimer la nouvelle porte de village en marquant le passage dans la zone d'habitat.

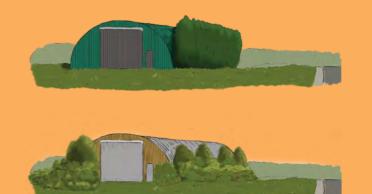
Séquence 3 : zone orientée vers Longchamps correspondant à l'extension plus récente du village sur la base assez calme du relief. Cette unité paysagère est caractérisée par une urbanisation lâche et disparate qui tend à grignoter le paysage. Il convient de réduire l'emprise de la voirie et d'élargir les trottoirs. L'identité villageoise doit dominer l'identité routière, pour les riverains et pour les automobilistes.



Séquences paysagères lors de la traversée de la localité.



L'espace rue s'est transformé en « mer d'asphalte » et en zone de stationnement.



Exemple de meilleure intégration d'un hangar (haut : situation existante, bas : situation projetée).

Source : Castelin C., Genaux J., Provenzano E., étudiants ULG .

Préservation des zones humides et fonds de vallée

Les mégaphorbiaies sont essentielles pour tout un ensemble d'animaux et de plantes. Mais elles le sont également pour l'homme car elles jouent un rôle capital dans l'épuration des eaux de crues et dans le maintien des berges en bordure de cours d'eau.

Afin de leur permettre de continuer à jouer leur rôle, une seule solution...

...Retrouver les gestes d'antan, c'est-à-dire faucher ces prairies occasionnellement (une fois tous les trois ans) et limiter le plus possible de nouvelles dégradations : bannir les engrais fertilisant à leurs abords, ne pas les drainer, ne pas planter d'épicéas dans les fonds de vallées humides, limiter les interventions sur les berges, ne pas pratiquer un pâturage intensif de ces prairies et éviter l'accès du bétail au ruisseau (pose d'abreuvoirs solaires ou autres).

Intégration paysagère des bâtiments agricoles et autres hangars

Lors du renouvellement du permis d'environnement (ou permis unique), certaines mesures d'intégration paysagère pourraient être recommandées à charge de l'exploitant (plantations d'essences indigènes, recouvrement des blocs de béton par du bardage bois, teintes des matériaux, etc.).

La végétation assure une liaison entre le bâtiment (formes très régulières) et le paysage (formes irrégulières). Il ne s'agit pas de camoufler le bâtiment qui participe à l'identité du village mais de le rendre plus neutre, d'atténuer son impact, sa forme trop rigide, de l'accrocher au paysage pour qu'il s'y intègre mieux.

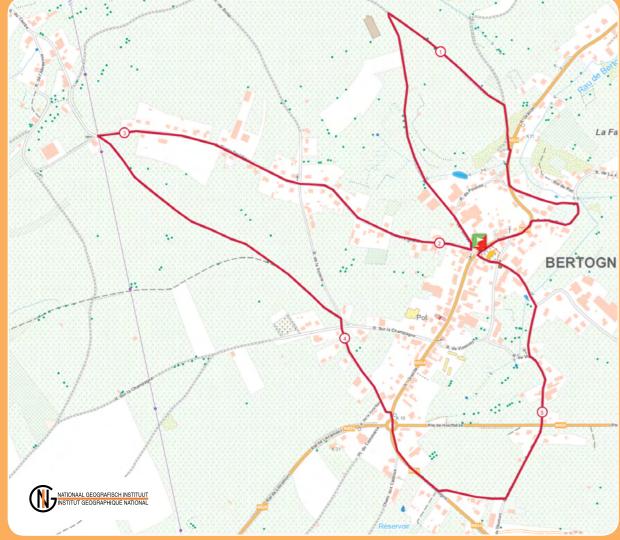


Représentation cartographique de la zone humide du ru de Bertogne et de la zone Natura 2000 au Nord du village.

Proposition de balade

Envie de découvrir cela sur le terrain? C'est possible! Au travers de cette balade, vous pourrez retrouver de nombreux éléments décrits et expliqués dans ce carnet.

Longueur : 5,6 km - Durée : 1h30 - Départ : église de Bertogne.



Extrait de la carte IGN au 1/10000 avec l'autorisation A3653 de l'institut géographique national - www.ign.be

Bibliographie - Sources

- BELAYEW D., DALOSE Ph., JACQUES Ch., Paysages des campagnes de l'Ardenne et de la Lorraine, CEFOGEO, 2012.
- BILLA M., La restauration de l'Ardenne sinistrée 1945-1948 », in Segnia, Hors-série n°10, 2014.
- CHRISTIANS Chr., L'évaluation des paysages et des sites ruraux. Bull. Soc. géog. Liège, 15, 167-208, 1979.
- COOPARCH-R.U., Programme paysage du Parc naturel des deux Ourthes, 2007.
- GENICOT L.-F. (sous la direction de), Ardenne centrale. Architecture de Wallonie, Liège, Ed. P Mardaga, 247 p,1987.
- IMPACT s.p.r.l., Etude de préservation et du développement raisonné des villages du PNDO, 2011.
- Institut archéologique du Luxembourg, Annales de la société pour la conservation des monuments historiques et des œuvres d'art dans la province de Luxembourg, Volumes 1 à 2, 1851.
- JESPERS J-J., Dictionnaire des noms de lieux en Wallonie et à Bruxelles, Ed. Racine, 2005.
- MARDAGA P., Le patrimoine monumental de Belgique. Wallonie : Vol. 17. Province du Luxembourg, Arrondissement de Bastogne, 1993.
- NV. THILL S.A., Berthelotstraat 156-164, 1190 Bruxelles (http://www.thill-nels.com/).
- SMOOS M., Le lotissement durable: utopie ou réalité? Union des Villes et Communes de Wallonie asbl, Mai 2007.
- Syndicat d'initiative de Bertogne, Bertogne : un peu d'histoire, 16p.
- TANDEL E., Les communes luxembourgeoises, t. IV : Arrondissement de Bastogne, Arlon, Institut archéologique du Luxembourg, 1889–1894, réédition 2001.
- VAN TIGGELEN B., Le duché de Luxembourg à la fin de l'Ancien Régime. Atlas de géographie historique : le quartier d'Houffalize, Section d'histoire-26/VI-VII, 1993.
- WalOnMap, Géoportail de Wallonie, Service public de Wallonie (SPW), 2018-2019.

